



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

9 | 1997

Émile Benveniste. Vingt ans après

La nature des pronoms est-elle universelle ?

Naoya Ito



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1053>

DOI : 10.4000/linx.1053

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1997

Pagination : 219-223

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Naoya Ito, « La nature des pronoms est-elle universelle ? », *Linx* [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 06 juillet 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1053> ; DOI : 10.4000/linx.1053

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

La nature des pronoms est-elle universelle ?

Naoya Ito

Le but de cet article est d'essayer de montrer que Benveniste était indo-européaniste, c'est à dire que son idée de la nature des pronoms était limitée à la langue indo-européenne. Nous réfléchissons sur la nature de la langue japonaise qui est complètement différente des langues indo-européennes.

Benveniste, comme linguiste des langues indo-européennes, arrive à conclure que les conjugaisons du verbe sont étroitement liées à la notion de personne. Il dit ainsi ;

Dans toutes les langues qui possèdent un verbe, on classe les formes de la conjugaison d'après leur référence à la personne, l'énumération des personnes constituant proprement la conjugaison ; ... (Benveniste 1966, p. 225.)

Donc pour Benveniste, le problème, c'est que la notion de personne est liée à la conjugaison verbale. En ce sens, Benveniste s'interroge ;

Une question préjudicielle se pose : peut-il exister un verbe sans distinction de personne ? Cela revient à se demander si la catégorie de la personne est vraiment nécessaire et congénitale au verbe ou si elle en constitue seulement une modalité possible, réalisée le plus souvent, mais non indispensable, comme le sont après tout bien des catégories verbales. (Benveniste 1966, p. 226.)

Benveniste, lui-même, sur cette question, prend le cas de la langue coréenne. Il remarque que dans les verbes de celle-ci manquent les indices personnels, en même temps que peuvent entrer en jeu une série complète de pronoms personnels, et que fonctionnent les autres pronoms et déictiques. Nonobstant ce cas, il conclut ainsi :

On peut donc conclure que la catégorie de la personne appartient bien aux notions fondamentales et nécessaires du verbe. (Benveniste 1966, p. 227.)

Pour illustrer notre propos, prenons quelques exemples de cas réels de la langue japonaise qui sont relativement proches de la langue coréenne. Dans

un premier temps, nous allons résumer en quatre points des différences entre une langue indo-européenne quelconque et la langue japonaise.

1) Le verbe de la langue japonaise ne porte pas de marque de la personne, alors qu'il se conjugue dans sa forme nouée et dans celle de l'auxiliaire et de la particule qui suivent. Ce sont des auxiliaires qui ont un temps, un aspect et une modalité, etc.

2) Dans la langue japonaise, il existe plusieurs formes de pronoms personnels de la première et de la deuxième personnes. Des pronoms personnels qu'il faut utiliser selon la situation : pour le choix des pronoms personnels, il y existe deux critères qui sont l'objectif et le subjectif. Pour ce qui est de l'objectif, nous nous référerons aux relations de classe sociale, aux relations de position sociale, au degré de politesse, etc. Quant au subjectif, il fait appel à la distance psychologique, aux sentiments positifs et négatifs face à l'interlocuteur. En ce sens, dans la langue japonaise, le choix des pronoms personnels dépend de la liaison relative entre locuteur et interlocuteur tandis que dans la langue indo-européenne, les pronoms personnels sont toujours uniques sauf dans le cas des formes de politesse. Nous pouvons avancer que la langue japonaise n'utilise pas le même pronom personnel que celui des langues indo-européennes. Dans la langue japonaise, il dépend plus de contexte que dans les langues indo-européennes.

3) Dans la langue japonaise, nous n'utilisons pas souvent les pronoms personnels de la première et de la deuxième personnes. Malgré l'explication que fournit Benveniste à ce sujet en se référant à l'analogie avec la langue latine, ce phénomène doit s'expliquer par le fait que la langue japonaise n'a pas fondamentalement besoin de pronoms personnels dans certains cas. Illustrons ce que nous venons d'avancer par ces exemples :

- 1 a はじめまして、伊藤と申します。 Enchanté, je m'appelle Ito.
Hajimemashite Ito to moshi masu.
Enchanté nom propre p. pour thème v. dire p. pour politesse
- 1 b おなかがすいた？ Tu as faim?
Onaka ga suita?
ventre p. pour thème v. vider
- 1 c うん、おなかがすいた。 Oui, j'ai faim.
Un onaka ga suita.
Oui ventre p. pour thème v. vider
- p. : particule v. : verbe

Ces trois exemples sont des phrases sans sujet. Dans le premier exemple 1a, si nous ajoutons le sujet, la marque sémantique sera soulignée sur ce sujet,

c'est-à-dire que la phrase 1a sans sujet est normale. Lorsque nous sommes dans une conversation entre 1b et 1c, le locuteur et l'interlocuteur répètent la même phrase avec une petite différence d'intonation. Dans ce cas-là aussi, nous ne pouvons pas dire qu'il y a une ellipse, mais que dans la langue japonaise, le sujet n'est pas requis. Si nous voulons passer outre et vouloir ajouter les sujets dans une conversation entre 1b et 1c, les phrases seront redondantes. Dans ce cas-là, les règles de la pragmatique sont très marquées au point que nous ne pouvons plus distinguer les règles délimitant la grammaire de la pragmatique. Dans tous ces cas, nous pouvons constater que la relation personnelle < je - tu > existe malgré l'absence de sujet. Par exemple, dans 1a, le verbe "mosi" marque une connotation d'humilité. Ainsi nous arrivons à supposer que ce verbe peut établir le territoire de la première personne avec le sujet virtuel connotant l'humilité. Dans 1b et 1c, ce sont des marques pragmatiques, intonation et regard, qui peuvent établir le territoire personnel. De ce fait nous pouvons avancer que, malgré l'absence de sujets dans la langue japonaise, le territoire personnel est établi dans l'acte d'énoncer.

4) En ce qui concerne les pronoms de la troisième personne, les formes existent surtout dans la traduction des langues indo-européennes, mais elles ne sont pas souvent utilisées. Notamment elles ne peuvent presque pas à être utilisées comme anaphoriques.

2a あなた の おとうさん は 何歳 です か。 Quel âge est-ce que votre père a ?
Anata no otosan ha nan sai desu ka.
 vous p. possessive père p. pour thème quel âge p. pour politesse p. interrogative

2b 父は、50歳です。 Il a 50 ans.
Chichi ha 50 sai desu.
 père p. pour thème 50 âge p. pour politesse

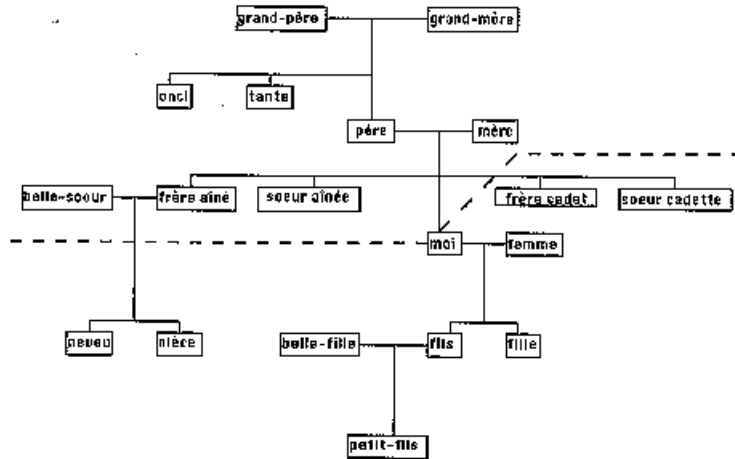
2c 父は、大学教授です。 Il est professeur.
Chichi ha daigakkyoju desu.
 père p. pour thème professeur p. pour politesse

p. : particule

Tout d'abord, une petite remarque sur la terminologie "Otosan" et "Chichi". Normalement le mot "père" est "otosan" en japonais. Mais quand on mentionne son père à quelqu'un hors de la famille, on est obligé d'utiliser le mot "Chichi" qui a la connotation de l'humilité. Ces deux concepts contradictoires typiquement japonais, "l'extérieur et l'intérieur", sont des indices vraiment importants lorsqu'on choisit le pronom personnel.

Ainsi dans l'exemple 2b, il est impossible de remplacer le mot "Chichi", qui signifie le père, par l'anaphorique. La règle de la pragmatique japonaise ne permet pas l'utilisation du pronom de la troisième personne, malgré la règle

pour éviter les répétitions, nous sommes obligés d'utiliser des noms pronominaux. Dans la langue japonaise, ces noms pronominaux fonctionnent souvent à la place de la troisième personne anaphorique. Le moment est venu de mettre en évidence la règle des noms pronominaux japonais pour déterminer la famille.



Les membres de la famille se subdivisent en deux catégories autour de "moi", en suivant la ligne en pointillé. Dans la partie supérieure, ce sont les membres plus âgés que moi, et dans la partie basse, ce sont les plus jeunes. Quand les membres plus jeunes parlent aux membres plus âgés, les jeunes utilisent un pronom de la première personne ou leur prénom pour indiquer leur personne ; mais le prénom est utilisé uniquement pour le cas des jeunes filles, tandis que les jeunes appellent les personnes âgées par leurs noms selon le rang occupé dans la famille. Au contraire, quand les personnes âgées parlent aux jeunes, elles utilisent leurs noms selon le rang occupé dans la famille ou bien un pronom de la première personne pour indiquer leur personne ; de même qu'elles appellent les jeunes par leurs prénoms ou bien un pronom de la deuxième personne. On peut schématiser les résultats comme suit :

	1 ^{re} personne	2 ^e personne	3 ^e personne
membres plus âgés	position familiale pronoms	prénom ou pronoms	prénoms
membres plus jeunes	♀ prénom ou pronoms ♂ pronoms	position familiale	position familiale

Nous pouvons appliquer ce schéma aux autres situations sociales comme, par exemple, dans les firmes, écoles, universités, etc. Dans ces cas-là,

La nature des pronoms est-elle universelle ?

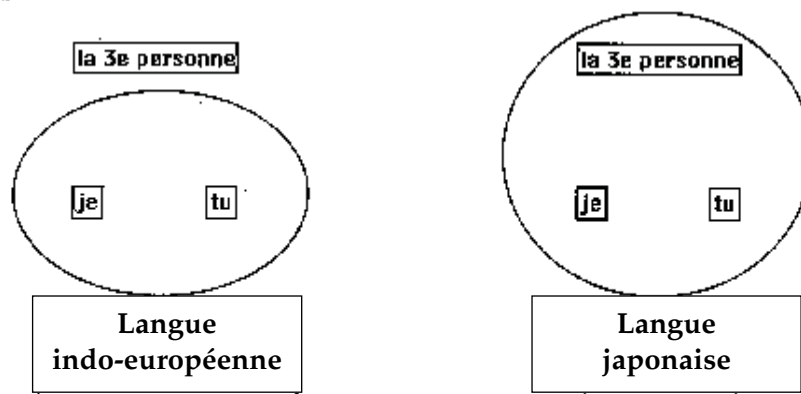
on aura un nouveau critère, basé sur la "relation de classe sociale", au lieu de l'âge comme c'est le cas la situation familiale. Dans cet autre tableau, nous constatons :

	1 ^{ère} personne	2 ^e personne	3 ^e personne
supérieur	pronoms	nom	nom
inférieur	pronoms	nom de poste	nom de poste

Benveniste explique la spécificité de la troisième personne dans les langues indo-européennes ainsi :

... de la 3e personne, un prédicat est bien énoncé, seulement hors du < je-tu > ; cette forme est ainsi exceptée de la relation par laquelle < je > et < tu > se spécifient. (Benveniste 1966, p. 228.)

Si la troisième personne est exceptée de la relation personnelle < je et tu > comme Benveniste l'a expliqué, la 3e personne benvenistienne n'existe pas dans la langue japonaise. Ce sont des noms pronominaux qui fonctionnent au lieu de la 3e personne benvenistienne. Nous pouvons schématiser la différence entre elle comme suit :



Le moment est venu de justifier le titre de cet article. La nature des pronoms est-elle universelle ? Nous sommes appelés à répondre par la négative, par le fait que la langue japonaise, dans certains cas, n'a pas besoin de pronoms personnels. Malgré cette affirmation, nous pouvons constater que le concept de la personnalité est universel, puisqu'il n'y a aucune langue qui ne possède pas cet acte d'énoncer. C'est, en d'autres termes, l'acte d'énoncer qui forme le concept de la personnalité.